



Abattement sur succession future ??

Par **Virginie**, le **07/05/2014** à **09:44**

Bonjour, je suis fille unique et je m'occupe journallement de ma mère, qui a la maladie d'ALZHEIMER et qui habite à côté de chez moi. J'y consacre toutes mes journées. J'aimerais savoir si, lors de l'ouverture de la succession, il pourrait éventuellement m'être concédé un abattement sur la succession (outre l'abattement légal de 100.000 E) sur le vu de ce qui précède.

J'ai fait des recherches sur des sites juridiques et n'ai rien trouvé.

Si cela était éventuellement possible, comment pourrais-j prouver à l'administration fiscale mon investissement personnel vis à vis de ma mère, et ce depuis des années ?

Merci beaucoup pour votre réponse.